HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Candida auris

Mise à jour
06/11/2024

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Toutes spécialités

Epidémiologie

Agent infectieux

Candida auris (levure non-filamenteuse multi-résistante aux antifongiques)

Réservoir

Humains (peau, muqueuses, tube disgestif, voies urinaires, voies respiratoires).

Environnement

Mode de transmission

- Par contact direct, par exemple par des mains ou des gants contaminés, entre patients

- Par contact indirect, par exemple par le biais d'objets contaminés (par exemple, brassard de tensiomètre, thermomètre) et de surfaces (par exemple, tables de chevet, barres de lit)

Période d'incubation

Variable

Durée d'infectiosité

Durée du portage (très variable:de quelques semaines à plusieurs mois)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles CONTACT

Placement

Chambre individuelle

Durée des mesures

Pendant toute la durée du portage (selon indication du service HPCI, en accord avec l'unité cantonale HPCI)

Signalétique

- Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
- Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
- Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
- Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles

---

Suivi microbiologique

- Dépistage ciblé à l'admission, Si patient:
  - a séjourné plus de 24h pendant les 12 derniers mois dans un hôpital à l'étranger
  - est transféré d'un établissement de soins à l'étranger (hors Suisse) ou d'un établissement suisse (service) déclaré en épidémie
  - a reçu une hémodialyse dans un centre étranger dans les 12 mois précédant ou dans un centre suisse déclaré en épidémie
  - est en provenance d'un programme humanitaire de l'étranger connu comme porteur de BMR (frottis selon indication HPCI)
- Si la colonisation remonte **à plus de 3 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (5 frottis :J0,J7, J14, J21, et J28):
  - Frottis nasal, les aisselles et les plis inguinaux
  - **et** culture d'urine en cas de présence de sonde urinaire
  - **et** d'autres sites colonisés (plaies)
  - si résultat du 1er frottis négatif, faire 4 frottis à une semaine d'intervalle (J7, J14, J21, et J28)
- Si la colonisation **date de < 3 mois :**

- aucun dépistage à l’admission

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport

- Literie et chemise du patient propres
- Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- Avant intervention chirurgicale: communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
- Désinfection du lit

Circulation

- En soins aigus, hôpitaux et cliniques :
  - En principe, pas de sortie de la chambre
  - Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (rééducation, long séjour, etc) : chemise propre, flacon de poche de solution hydro-alcoolique

- En CTR
  - Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI
  - En absence de facteurs de risque, le patient peut circuler librement si les conditions suivantes sont réunies :
  - Patient propre sur lui
  - Vêtements propres
  - Si présence de pansements, ils sont propres
  - Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en sortant de la chambre
- Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/sortie

Avertir le service/établissement de destination avant le transfert pour qu'il prenne les mesures adéquates (séjour en chambre individuelle)

Et avertir le service HPCI

Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie

- Se référer aux recommandations de l'unité HPCi

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
- On considere comme un cas contact:
  - Tous les contacts et voisins de chambre depuis l'admission du cas index
  - En Soins Intensifs, étendre les dépistages à tous les patients présents au même temps que le cas index
- Se référer à la fiche micro-organisme : contact Candida Auris

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

Non indiqués en systématique
A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat

Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- *Candida auris* peut présenter des résistances aux produits désinfectants usuels. **Utiliser un produit efficace contre *C. auris***
- Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
  - Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
  - Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
  - Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement
- Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

- Utiliser un désinfectant ayant une activité prouvée contre C. auris/une activité sporicide (suivre les instructions du fabricant).
- Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
  - Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
  - Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
  - Les rideaux ou parois de séparation sont respectivement changés ou désinfectés

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre information

À consulter

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

Oui

Déclaration à HPCi Vaud

Oui

Déclaration au médecin cantonal

Oui dès le premier cas